

MAGNY-COURS : Miroglace signe la peau métallique vitrée du bâtiment des stands

L'entreprise [MIROGLACE:671880144] / T : 03.86.59.92.12 (siège à Nevers, 33 salariés), spécialisée dans la menuiserie et la pose de fermeture, en aluminium notamment, et la serrurerie métallerie sur son site de l'Allier, a œuvré sur le chantier du bâtiment des stands du circuit automobile de Magny-Cours. Elle a réalisé les immenses surfaces vitrées qui recouvrent le bâtiment des deux côtés, avec un porte-à-faux sur charpente métallique qui permet aux visiteurs d'avoir une vue plongeante sur les stands. Cinq de ses salariés ont travaillé à l'atelier, sur la fabrication, et dix sur le chantier, à la pose. Thierry Doubre, le patron de Miroglace, espère maintenant que la société participera à la deuxième tranche, celle qui doit rhabiller le bâtiment administratif, attenant à celui des stands.

www.miroglace.fr